

Demande de correction d'état civil auprès de l'Insee

Accéder au Service en ligne

Le **répertoire national d'identification des personnes physiques (RNIPP)** regroupe les informations suivantes :

Éléments d'état civil des personnes nées en France

Numéro d'inscription (Nir) correspondant au numéro de sécurité sociale

Ces informations sont utilisées pour certaines démarches : impôts, carte vitale, recensement, élections...

Si vous constatez une **erreur** concernant votre **identité**, vous pouvez **demander une rectification** à l' Insee qui gère le RNIPP.

Par exemple, une erreur dans votre nom de famille, vos prénoms, votre sexe, votre date ou votre lieu de naissance.

Les corrections demandées doivent être conformes aux informations contenues sur l'acte de naissance.

Préparez les éléments suivants pour faire la **demande en ligne de rectification** :

Copie intégrale **récente** de l'acte de naissance de la personne concernée par la demande de rectification

Numéro d'identification du répertoire (numéro de sécurité sociale) si la demande concerne une personne majeure

Attention

le service en ligne concerne la rectification des informations d'**une personne née en France métropolitaine**, dans un département d'outre-mer (Dom) ou dans certaines collectivités d'outre-mer. Si vous êtes né à l'étranger ou en

Nouvelle-Calédonie, contactez un organisme de sécurité sociale : Cnav , mutuelle.... En cas d'erreur d'état civil sur votre carte électorale, vous pouvez contacter votre commune d'inscription.

- Changement d'état civil

